



Road
ON L5M-2C6
(905) 813-8952

info@canadacarbon.com

Site internet: www.canadacarbon.com

Pour diffusion immédiate

CANADA CARBON SOUHAITE ÉTABLIR RAPIDEMENT UN PROTOCOLE DE DIALOGUE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE GSLR

1 mars 2021, Mississauga, Ontario, Canada - Canada Carbon Inc. (la "Société" ou "Canada Carbon") (TSX-V:CCB), (FF:U7N1) souhaite rapidement établir un protocole mutuellement convenu, sur la forme et le contenu des futures discussions avec GSLR, afin de s'assurer que l'impact du projet Miller sur la municipalité et les zones environnantes soit compris et modifié, dans la mesure du possible, au profit de l'ensemble des parties prenantes.

Canada Carbon a toujours été convaincu que la co-construction d'un protocole basé sur des contributions égales des deux parties était la meilleure approche pour garantir un résultat avec lequel chaque partie se sentirait à l'aise. C'est pourquoi la société a proposé un processus de co-facilitation, qui serait un processus non conflictuel, mené par des parties neutres et mutuellement acceptées. "Nous voulons instaurer la confiance dès le début de cet important processus et souhaitons entamer le dialogue afin de poursuivre positivement vers les objectifs communs identifiés par les deux parties dans l'accord de règlement signé en février 2020", a déclaré Olga Nikitovic, PDG par intérim.

L'accord de règlement, qui a été accepté par les deux parties, stipule que la municipalité de GSLR et Canada Carbon conviennent d'entamer un dialogue sur le projet Miller et propose un processus avec l'aide du MERN, dans la mesure où ce dernier accepte d'agir en cette qualité (article 18). Dans le cadre de ce processus, la société accepte de collaborer avec GSLR dans la réalisation de toutes les études que cette dernière pourrait demander, le cas échéant, sur recommandation d'un professionnel au titre du Code des professions, afin de lui permettre de comprendre, d'analyser ou de participer à l'amélioration du projet Miller en termes d'acceptabilité sociale (article 19).

L'objectif de ces deux sections était d'assurer que, par le biais d'un dialogue, les deux parties détermineraient quelles analyses supplémentaires seraient nécessaires et que la collecte de ces informations supplémentaires serait effectuée conjointement sur une base scientifique, efficace et transparente.

À cette fin, Canada Carbon a envoyé plusieurs communications à la municipalité de GSLR au cours de l'année 2020 pour entamer le dialogue avec les co-facilitateurs. Dans les communications de la société avec GSLR, il a été clairement indiqué que Canada Carbon serait prête à payer une partie du co-facilitateur utilisé par GSLR et serait également prête à financer une partie des rapports qui seraient jugés nécessaires par les deux parties.

La municipalité de GSLR a choisi de ne pas entamer le processus de co-facilitation à ce stade-ci et a décidé de procéder elle-même aux études de contre-expertise. Il convient de noter qu'en toute bonne foi, Canada Carbon a fourni aux consultants de la municipalité les données sources des consultants indépendants afin qu'ils puissent effectuer leur analyse.

La société propose maintenant que chacune des parties élabore son propre projet de protocole. Le protocole qui sera élaboré par Canada Carbon sera basé sur ce que la société considère comme les meilleures pratiques. Une fois que les deux protocoles seront finalisés, ils pourront être examinés par les deux parties pour obtenir des

commentaires constructifs et les propositions pourront être bonifiées conjointement afin qu'un accord commun puisse être signé rapidement et qu'un projet mutuellement bénéfique puisse être co-construit.

Les experts de la société continuent d'examiner les rapports de contre-expertise préparés par les consultants de GSLR. Une fois cette analyse terminée, la société invitera les citoyens de GSLR à une réunion virtuelle pour apporter des réponses ou des éclaircissements aux questions soulevées. Canada Carbon est convaincu qu'une communication transparente et continue lui permettra de répondre aux préoccupations et de modifier le projet, si nécessaire, au profit de toutes les parties prenantes.

En préparation de cette réunion virtuelle, Canada Carbon invite le public à poser des questions. "J'invite les gens à me faire part de leurs questions par le biais de nos plateformes de médias sociaux ou à me les envoyer directement par courriel ou par téléphone. Dans les semaines qui suivront cette première réunion virtuelle, nous partagerons les questions et les réponses. Je continuerai à communiquer de manière proactive avec l'ensemble des parties prenantes", a déclaré Valérie Pomerleau, directrice des affaires publiques et des communications.

-30-

Pour informations :

Olga Nikitovic

Directrice générale par intérim

Canada Carbon Inc.

info@canadacarbon.com

Valerie Pomerleau

Directrice Affaires publiques et Communications

Canada Carbon Inc.

vpomerleau@canadacarbon.com

(819) 856-5678

« Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué ».

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES : *Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, qui se rapportent à des événements futurs ou à des performances futures et qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur des hypothèses formulées par la société et sur les informations dont elle dispose actuellement. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations prévisionnelles ne sont ni des promesses ni des garanties, et qu'elles sont soumises à des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ceux attendus. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et, sauf si la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, la société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés sous réserve de ces mises en garde et de celles qui figurent dans nos documents déposés sur SEDAR au Canada (disponibles à l'adresse www.sedar.com).*